

First Phosphate engage P&E Mining Consultants pour réaliser une évaluation économique préliminaire (EEP) de son projet de phosphate au Lac à l'Original, détenu à 100 % et exempt de toutes redevances, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 6 mars 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (« **First Phosphate** » ou (la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a entrepris une évaluation économique préliminaire (l'« **EEP** ») du projet de phosphate du Lac à l'Original, situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec. La Société a engagé P&E Mining Consultants Inc. (« **P&E** ») pour diriger l'EEP qui utilisera la dernière estimation des ressources minérales réalisée par P&E en novembre 2022.

1. **Le projet de phosphate du Lac à l'Original contient une ressource de phosphate de haute qualité potentiellement adaptée aux batteries LFP nécessaires à la transition énergétique. La direction a obtenu l'approbation du conseil d'administration pour faire avancer le projet vers sa première étude économique, une EEP.**
2. **L'EEP inclura les aspects économiques du projet qui prévoit la ségrégation de trois concentrés commercialisables - un concentré de phosphate (apatite), un concentré d'oxyde de titane (ilménite) et un concentré d'oxyde de fer (magnétite).**
3. **L'objectif de l'EEP est de déterminer le plan minier, le calendrier de production de la mine, une estimation des coûts d'investissement et des coûts d'exploitation inclus dans un modèle financier qui fournira un flux de trésorerie total, une valeur actuelle nette (VAN) après impôt et un taux de rendement interne (TRI) après impôt.**
4. **Le concept du projet s'articule autour de cette opportunité de développement d'une mine à ciel ouvert autonome et d'un concentrateur pour les trois concentrés, situés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec. La région accueille déjà une importante activité industrielle, notamment quatre alumineries, une raffinerie d'alumine, des opérations de produits forestiers et des centrales hydroélectriques.**
5. **Le projet bénéficiera des infrastructures existantes, notamment le réseau électrique d'Hydro Québec à faibles émissions de GES, ainsi que les réseaux routiers municipaux et de transport**

lourd existants qui relie directement le site du Lac à l'Original au port en eau profonde de Saguenay. La Société a conclu un protocole d'entente avec le Port de Saguenay pour expédier son concentré de phosphate à l'internationale et obtenir accès à des terrains vierges sur lesquels elle pourra construire d'éventuelles installations de traitement avancées.

6. L'achèvement de l'EEP est prévu pour le troisième trimestre de 2023.

L'estimation des ressources minérales du Lac à l'Original est basée sur 63 trous de forage et 17 échantillons de rainures de surface totalisant 7 984 m et 149,5 m respectivement. Au total, 49 trous de forage (6 393 m) et 5 échantillons de rainures (27 m) ont recoupé les maillages minéralisés utilisés pour l'estimation des ressources minérales. La base de données de l'étude contenait 2 880 analyses avec des pourcentages variables de P₂O₅. L'estimation des ressources minérales est présentée ci-dessous dans le tableau 1.

TABLEAU 1							
ESTIMATION ⁽¹⁻⁴⁾ DE LA RESSOURCE MINÉRALE LIMITÉE PAR LA FOSSE À UNE TENEUR DE COUPURE DE 2.5% P ₂ O ₅							
Clas-sification	Tonnes (M)	P ₂ O ₅ (%)	Contenu P ₂ O ₅ (Mt)	Fe ₂ O ₃ (%)	Contenu Fe ₂ O ₃ (Mt)	TiO ₂ (%)	Contenu TiO ₂ (Mt)
Indiquée	15.8	5.18	0.82	23.90	3.8	4.23	0.67
Présumée	33.2	5.06	1.68	22.55	7.5	4.16	1.38

Note: P₂O₅ = pentoxyde de phosphore, Fe₂O₃ = oxyde de fer, TiO₂ = dioxyde de titane

1. Une ressource minérale, qui n'est pas une réserve minérale, n'a pas démontré une viabilité économique.
2. L'estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des problèmes environnementaux, de permis, juridiques, de titres, de fiscalité, socio-politiques, de marketing ou autres.
3. Les ressources minérales présumées de cette estimation ont un niveau de confiance inférieur à celui appliqué aux ressources minérales indiquées et ne doivent pas être converties en réserve minérale. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées puissent être transformées en ressources minérales indiquées grâce à une exploration continue.
4. Les ressources minérales dans ce rapport technique ont été estimées en utilisant les normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), les normes de l'ICM sur les ressources et les réserves minérales, les définitions (2014) et les lignes directrices sur les meilleures pratiques (2019) préparées par le comité permanent de l'ICM sur les définitions des réserves et adoptées par le conseil de l'ICM.

To view an enhanced version of this graphic, please visit:

https://images.newsfilecorp.com/files/8917/157343_0c05455d1426f981_001full.jpg

« En entreprenant cette EEP, nous franchissons une étape importante dans le développement de la propriété du Lac à l'Original, alors que nous progressons sur la voie du développement d'un matériau actif de cathode pour les batteries LFP destinées aux véhicules électriques », a déclaré Peter Kent, président de First Phosphate.

Des essais métallurgiques ont également été menés avec succès par SGS Canada Inc dans ses installations de Québec, avec le soutien supplémentaire de SGS Lakefield, Ontario. Les résultats d'essais récents ont confirmé qu'il est possible d'obtenir un concentré d'apatite titrant plus de 38 % de P₂O₅ et dont le taux de récupération du procédé est supérieur à 90 %. D'autres résultats de tests métallurgiques indiquent que le gisement du Lac à l'Original pourrait avoir le potentiel de produire deux autres concentrés potentiellement commercialisables - un concentré d'oxyde de fer (magnétite) et un concentré d'oxyde de titane (ilménite).

La propriété phare de First Phosphate, le Lac à l'Original, est située à environ 110 km en voiture au nord de la ville de Saguenay, la sixième plus grande ville du Québec, qui accueille des vols quotidiens vers Montréal, une main-d'œuvre industrielle qualifiée, une infrastructure locale développée, et qui est à proximité du port en eau profonde de Saguenay.

Achat de claims miniers supplémentaires contre des actions

De plus, First Phosphate a conclu une convention d'achat avec une partie sans lien de dépendance afin d'acquérir 13 claims miniers supplémentaires situés à l'intérieur du bloc de claims Bégin-Lamarche et totalisant environ 612 ha dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, pour une contrepartie de 25 000 \$, à régler par l'émission de 27 173 actions ordinaires de la société (les " actions ") à un prix réputé de 0,92 \$ par action. Ces actions seront soumises à une période de détention statutaire de quatre mois et un jour à compter de la clôture de l'acquisition. Les claims nouvellement acquis sont libres de toute redevance et la société détient désormais 2 778 claims libres de redevance couvrant une superficie de 1 531 km².

Ni la Bourse des valeurs canadienne (la « CSE ») ni son autorité de réglementation du marché (tel que ce terme est défini dans les politiques de la CSE) n'ont examiné ou n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Pierre Cossette
VP, Affaires Corporatives
pcossette@firstphosphate.com
Tel: +1 (514) 791-9280

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com
Relations avec les médias : media@firstphosphate.com
Site Internet : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

Personne qualifiée

L'information scientifique et technique de First Phosphate incluse dans ce communiqué de presse a été revue et approuvée par Gilles Laverdière, P.Geo. M. Laverdière est géologue et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matière active de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent la matière active de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec

(Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génère généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

À propos de P&E Mining Consultants Inc.

P&E a été créée en 2004 et rédige des rapports de consultation en géologie et en génie minier, des rapports techniques d'estimation des ressources minérales, des évaluations économiques préliminaires et des études de préfaisabilité. P&E est affiliée à d'importantes sociétés de conseil basées à Toronto dans le cadre de coentreprises pour des études de faisabilité. L'expérience de P&E couvre plus de 400 rapports techniques, y compris l'estimation des ressources minérales NI 43-101 du Lac à l'Original de First Phosphate qui a été achevée en novembre 2022.

Informations prospectives et mises en garde

Certaines informations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des déclarations prospectives en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes tels que "peut", "devrait", "anticipe", "s'attend", "potentiel", "croit", "a l'intention" ou la négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse comprennent des énoncés relatifs à : l'engagement de la Société à produire des matériaux de phosphate de haute pureté à la norme ESG complète avec une faible empreinte carbone ; les plans de la Société d'intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LF ; le développement proposé par la Société de ses claims dans la région du Saguenay ; les attentes de la Société pour l'achèvement de l'EEP d'ici le T3 2023 ; les déclarations concernant le développement et l'exploitation potentiels d'une mine à ciel ouvert et d'un concentrateur sur la base de l'ÉÉP ; les déclarations selon lesquelles la conception du projet proposé sera reliée à l'infrastructure existante qui fournira un accès direct du projet du Lac à l'Original au port en eau profonde de Saguenay ; et les plans de la Société de transporter son concentré de phosphate à l'échelle internationale ainsi que l'obtention par la Société de l'accès à des terrains vierges sur lesquels elle pourra éventuellement construire des installations de traitement avancées.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont fondées sur certaines hypothèses et sur des événements futurs prévus, à savoir la capacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG, avec une faible empreinte carbone ; la capacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; la capacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay ; la capacité de P&E à réaliser une EEP sur le projet de phosphate du Lac à l'Original d'ici le troisième trimestre de 2023 ; l'EEP aboutira au développement et à l'exploitation par la Société d'une mine à ciel ouvert et d'une installation de concentration basée sur l'EEP ; la conception du projet comprendra un raccordement à l'infrastructure existante qui fournira un accès direct du projet du Lac à l'Original au port en eau profonde de Saguenay ; et la capacité de la Société à transporter son concentré de phosphate à l'échelle internationale ainsi que sa capacité à obtenir l'accès à des terrains vierges et à y construire des installations de traitement avancées.

Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés, y compris, mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté à la norme ESG complète sous une faible empreinte carbone ; l'incapacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; l'incapacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay ; l'incapacité de P&E à terminer l'EEP sur le projet de phosphate du Lac à l'Original d'ici le T3 2023 ;

l'EEP n'aboutira pas à l'aménagement et à l'exploitation par la Société d'une mine à ciel ouvert et d'un concentrateur selon l'EEP ; la conception du projet ne comprendra pas de lien avec l'infrastructure existante qui permettrait d'accéder directement du projet du Lac à l'Orignal au port en eau profonde de Saguenay ; et l'incapacité de la Société à transporter son concentré de phosphate à l'échelle internationale ainsi que son incapacité à obtenir l'accès à des terrains vierges et à y construire des installations de traitement avancées.

Les lecteurs sont prévenus que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont en outre invités à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels elles reposent se concrétiseront. Ces informations, bien que considérées comme raisonnables par la direction au moment de leur préparation, peuvent s'avérer incorrectes et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde et reflètent les attentes de la société à la date du présent document et sont susceptibles d'être modifiées par la suite. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, estimations ou opinions, d'événements ou de résultats futurs ou autres, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces informations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/157343>